**Compte Rendu Conseil d’Administration**

**Du JEUDI 10 mars 2022**

**Collège délibératif :**

**Présences membres administrateurs :** Alexandra Reverchon, Ludovic Biais, Antoine Patte, Miguel Rizzo, Elsa Delarue, Jérôme Ferrand, Katia Trupin, Gaëtan Pascal ;

**Collège consultatif :**

**Présences membres consultatifs** : Jean-Luc Besson, commune d’Entremont le vieux, Nelly Paris, commune de Corbel, Marylène Guijaro communauté de communes Cœur de Chartreuse ;

**Excusés** : Fabienne Sauge, Guy Becle Berlan commune de st Pierre de Chartreuse, Claude Baudoin commune de st Pierre d’Entrmont Savoie, Sylvène Grandjean commune de st Pierre d’Entremont Isére

**Excusés** : Jean-Luc Courchet, Chantal Thievenaz, , Fred Freton, Audrey Martenon.

 **Invitée salariée** : Gennifer Murphy, directrice

**Secrétaire de séance :** Gaétan Pascal

(Compte rendu de séance retravaillé et approuvé par l’ensemble des membres du bureau).

Le bureau de l’association s’est réuni le jeudi 10 février à 20h pour proposer des délibérations au conseil d’administration. Les propositions de délibération ont été envoyées par le bureau qui s’est réuni le 10 février en amont du CA.

**Pouvoirs :** Jean-Luc Courchet donne pouvoir à Gaëtan Pascal, Chantal Thiévenaz donne son pouvoir à Alexandra Reverchon.

**Rappel statutaire pour l’AADEC :** l’association est à but non lucratif avec un agrément d’éducation populaire : les voix délibératives sont réservées au collège individuel et associatif afin de préserver les élus qui peuvent se voir accusés de gestion de fait ou de prise illégale d’intérêt. Les élus sont membres de droit et siège au collège consultatif. Leurs avis sont pris en compte par les administrateurs du collège délibératif mais ils n’ouvrent pas le droit aux votes et aux pouvoirs.

La voix de Claude Baudouin pour la mairie de St Pierre d’Entremont Savoie ne sera donc pas comptabilisée, mais la position de la commune sera donnée à titre consultatif.

**Début de séance à 19 h 10**

Ordre jour du CA

**Ordre du jour proposé :**

1. **Point Info Culture et Jeunesse**
2. **Fête des paysans et artisans**
3. **Nouvel évènement transition énergétique et écologique**
4. **Validation de la charte du CIJ conseil municipal jeunesse**
5. **Validation du Commissaire aux comptes**
6. **Divers**
7. **Point info Culture et Jeunesse**

**Culture :**

* Baisse des financements culture sur 2022 de 1000 € pour la culture soit 10%.
* Arrêt des financements contrat Parc sur 2023, la Région ne souhaite plus financer des projets récurrents.
* Besoin de chercher de nouveaux financements pour assurer la saison théâtrale et les projets culturels de l’AADEC.
* La perte des financements est de 4000 € pour 2023 sur le budget culture, soit 40% des financements CULTURE.
* Rappel; l’AADEC finance seule le projet culturel salle notre Dame.

**Jeunesse :**

* 15000 actes en 2021 tous secteurs : mercredi + ado + extrascolaires + 3000 heures d’accompagnement de projets 12/25 ans
* Très forte augmentation car cela ne représentait que 7500 actes en 2020
* La CAF 73 finance la moitié du poste de Nour, qui concerne les 3000 heures d’accompagnement des 12/25 ans
* Une demande au budget prévisionnel 2022 Enfance-Jeunesse est faite à la CCCC pour les deux postes animatrices enfance-jeunesses, financés aujourd’hui par des aides de l’état qui s’arrêtent.

Marylène Guijaro vice-présidente à la jeunesse de la 4C souligne des disparités au niveau intercommunal dans la gestion du service jeunesse. Le budget n’a pas encore été voté. Marylène Guijaro présentera les besoins sur le sujet à l’exécutif le 22/03.

1. **Fête des paysans et artisans**
2. **Mission de l’AADEC :**

Le constat partagé par de nombreux administrateurs a été présenté aux membres du CA :

**Constat :** Cette manifestation ne correspond plus aux valeurs de l’association**, d’éducation populaire, de citoyenneté, de développement responsable,** car elle est d’avantage une action touristique à but lucratif qu’une valorisation et promotion de l’activité des artisans et paysans.

L’association ne souhaite plus porter seule l’événement ; son soutien à l’économie locale passera désormais par des actions ciblées en concertation avec les acteurs économiques qui la solliciteront.

L’association a pour mission l’animation sociale locale, non au sens touristique mais à travers le développement qui est axé sur la jeunesse et la citoyenneté active.

Le développement social local est une démarche globale d'intervention sur un territoire mobilisant collectivement les acteurs, afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement la vie des habitants sur un territoire.

Il propose de redonner aux populations du pouvoir sur leur propre vie et leur environnement, en mettant en avant les notions de projet et de solidarité.

 Les administrateurs souhaitent se recentrer sur cette mission à travers les projets de l’association et aujourd’hui la fête des Paysans n’est plus un projet de développement social local.

Il y a une trentaine d’années, l’AADEC avait souhaité aider les paysans et artisans porteur d’un projet collectif à organiser la fête alors essentielle à leur visibilité et dans laquelle ils avaient à cœur de s’engager, mais aujourd’hui ils n’ont plus le temps et cette fête est devenue une manifestation essentielle au niveau touristique. Elle a fait économiquement ses preuves et pourrait être reprise par le groupement des artisans et l’office du tourisme dont c’est le cœur de métier.

**Les administrateurs espèrent que cette décision sera comprise par la population des Entremonts car après des années d’investissements de l’association, adopter cette position a été une chose aussi pénible que difficile.**

De manière à ce que chacun puisse comprendre les raisons qui ont poussé les administrateurs à prendre une telle décision, il importe d’apporter quelques éléments factuels.

1. **Les constats**
* La FPA est une manifestation qui est très énergivore :
	+ - Humainement et matériellement avec très peu de soutien financier.
		- Le soutien direct sur la fête est de 1000 € de, soutien du PNR qui passe à 900 € en 2022.
		- Le budget moyen de la fête est de 37 000 € de budget (dont 14 000 € de personnel 0.5 ETP).
* Les tensions générées par l’organisation de cet événement :
	+ - Beaucoup de représentations erronées au sujet de la fête, un climat de critiques et de mécontentements des acteurs qui devraient plutôt soutenir l’évènement.
		- Une exigence croissante des différents partenaires.
* Une usure des partenaires, des bénévoles et salariés face à l’organisation de cet événement :
	+ - Une démotivation des associations locales et grande usure des administrateurs de l’AADEC.
		- Malgré une redistribution des recettes pour les associations partenaires allant jusqu’à 900 € par association.
* Une fête qui concerne le tourisme régional et non les habitants de cœur de Chartreuse.
* Une fête qui considère le visiteur comme un consommateur.
1. **Les échanges :**

La commune d’Entremont-le-Vieux souligne l’intérêt de la fête pour la vallée et questionne l’implication des autres acteurs économiques. Jean-Luc Besson déplore le manque d’implication des acteurs économiques.

Le courriel du maire de st Pierre d’Entremont Savoie est transmis à chacun, une lecture en est faite.

Alexandra REVERCHON présidente de l’association AADEC rappelle l’ensemble des appels aux partenaires et habitants :

* Un courrier a été adressé aux communes début 2020 pour lancer la première alerte après la FPA 2019, la plus importante de l’histoire (fréquentation, animation, investissement AADEC, recettes).
* Puis un échange a eu lieu en juin 2021 avec la mairie d’Entremont le vieux, le représentant de la coopérative, les vices présidents aux manifestations AADEC (Fred Freton et Ludovic Biais) et les salariés AADEC où un désengagement collectif a été tristement constaté.
* Enfin un dernier appel lancé avec une lettre de la présidente de l’AADEC aux habitants et partenaires publipostée via l’Aadecouverte le 1 décembre 2021 pour appeler les habitants et partenaires à se manifester pour une co-organisation de l’évènement avant le 20 février 2022 et ce, afin de faire émerger des personnes prêtes à s’impliquer dans l’évènement. Aucune personne ne s’est manifestée suite à cette lettre.

Miguel de l’AADEC souligne son manque de recul vis-à-vis de l’évènement, et de l’importante organisation qu’il nécessite.

Certains administrateurs aimeraient intégrer le nouvel évènement à la FPA, quitte à réduire l’ampleur de cette dernière, mais pas cette année 2022.

L’intérêt d’amener les publics plus consommateurs vers des questions environnementales peut être intéressant.

Les administrateurs reconnaissent qu’être bénévole à la FPA manque de légèreté et demande un lourd investissement avec au moment de la fête peu de contreparties humaines et festives (concerts…).

Les administrateurs et bénévoles manquent de reconnaissance au regard de leur investissement. Au contraire tout est sujet à polémique et critique etc et ce malgré la popularité et la réussite de l’évènement.

L’investissement des artisans et paysans est minime, on regrette les démonstrations des corps de métiers comme les charpentiers et le peu de bêtes présentes ce jour-là.

La commune d’Entremont le Vieux souligne la baisse du nombre d’agriculteurs impliqués dans le projet.

L’AADEC a sollicité d’autres structures pour reprendre l’intégralité de l’organisation de la FPA. Le groupement par la voix de son président, ne souhaite pas reprendre l’organisation de cet évènement en 2022 et se laisser l’éventualité de le faire en 2023.

Nelly Paris élue à Corbel insiste sur le fait que l’évènement plaît, et que les habitants en profitent.

La date de l’évènement fin AOUT est une période compliquée pour les administrateurs et les bénévoles, très peu d’entre eux sont présents dans la vallée.

Les élues présentes, comprennent la courageuse décision de stopper cette organisation, si les principaux acteurs du territoire ne se sentent ni intéressés, ni impliqués.

L’équipe salarié n’est pas suffisante pour assurer seule la manutention nécessaire à l’événement, il faut des forces bénévoles pour ce travail de préparation.

*Le bureau propose au CA de délibérer :*

* *L’AADEC arrête définitivement d’organiser l’événement FPA*
* *L’AADEC arrête d’organiser l’événement FPA en 2023 mais maintient une version minimaliste en 2022*

*Résolution :*

* *7 voix favorables pour arrêter définitivement l’organisation de la FPA*
* *1 abstention.*
* *2 voix pour maintenir une version minimaliste de la FPA en 2022.*

**Les administrateurs tiennent à souligner que nous étions seulement 10 votants + 3 membres du collège consultatif en CA pour prendre une décision impactant l’économie de la vallée, et ils se questionnent sur l’implication des acteurs économiques dans cette organisation collective. L’AADEC reste volontaire pour passer le relais aux structures intéressées.**

1. **Nouvel événement sur la transition énergétique et écologique**

Les administrateurs ont présenté le projet au CA :

1. **Intentions partagées :**
	* S’inscrire dans un projet prioritaire qui concerne tout le monde, à tous les niveaux de notre écosystème.
	* Donner les moyens au public fréquentant la manifestation de contribuer à la transition écologique, et disposer de retours d’expériences et de conseils avancés.
	* Construire un nouvel évènement pour stimuler les consciences environnementales.
2. **Pistes évoquées :**
	* Développer le pouvoir d’agir (des visiteurs) pour la préservation de l’environnement.
	* Essaimer de nouvelles pratiques par le biais d’un événement où le visiteur devient acteur et où il expérimente.
	* Faire de cet événement une fête avec un coté drôle et décalé pour favoriser l’implication des partenaires, l’appropriation des visiteurs et la popularité de l’événement.

Cet évènement orienté autour de la transition écologique pourrait porter un premier thème autour des toilettes sèches.

Les administrateurs ont sollicité une subvention pour développer ce projet d’évènement « Transition écologique des Hauts de Chartreuse ». Une enveloppe de 10 000€ serait possible pour l’évènement.

L’idée du projet est de promouvoir le « faire », favoriser l’intelligence manuelle, développer les apprentissages.

Un administrateur souligne l’importance de veiller à la communication sur ce nouvel évènement.

*Le bureau propose au CA de délibérer :*

*Organisation d’un nouvel événement sur la transition énergétique et écologique (période en 2023)*

*Résolution :*

*10 voix favorables à l’organisation d’un nouvel évènement sur la transition écologique.*

1. **Validation de la charte du CIJ conseil municipal jeunesse**

Engagement pour la mise en œuvre d’un conseil intercommunal Jeune porté par l’AADEC*.*

Election de jeunes de 12 à 17 ans.

Budget défini annuellement par les communes et possibilité de financements extérieurs.

*Le bureau propose au CA de délibérer :*

*Considérant l’intérêt de mobiliser la jeunesse comme acteur de la vie politique et citoyenne :*

*Le Conseil Municipal approuve son engagement pour la mise en œuvre du Conseil Intercommunal Jeunes (CIJ) porté par l’AADEC et cadré par la Charte du CIJ mise en annexe.*

*Le conseil d’administration s’engage à respecter cette charte et acte son implication morale, humaine et financière. Il veille à son bon fonctionnement.*

*Cet engagement est pluripartite et concerne les communes de Corbel, Entremont le Vieux, Saint Pierre d’Entremont Isère et de Saint Pierre d’Entremont Savoie, ainsi que l’AADEC.*

*Résolution :*

 *10 voix favorables* à porter et animer le Conseil municipal Jeune.

1. **Validation du Commissaire aux comptes**

Cabinet LDMR suit plusieurs associations locales.

Le Cabinet a souligné que nous devrions avoir un commissaire aux comptes depuis de nombreuses années.

 L’association va restructurer la conformité des documents, gros travail sur la comptabilité à venir.

*Le bureau propose au CA de délibérer :*

*Attribution de la fonction de commissaire aux comptes de l’association AADEC*

*Le conseil d’administration de l’AADEC présidé par Madame Alexandra REVERCHON attribue la mission de commissaire aux comptes de l’AADEC au cabinet LDMR et associés dirigés par Éric TRAORE Commissaire aux comptes et l’autorise à intervenir au CA de validation des comptes auprès de l’équipe et à l’assemblée générale en tant qu’expert certifiant la conformité de notre exercice.*

*Résolution :*

 *10 voix favorables pour attribuer la fonction de commissaire aux comptes au cabinet LDMR*

1. **Bus partagé**

La commune de SPE73 a cherché des financements REGION avec le PNR pour un mini-bus partagé à titre d’expérimentation sur la mobilité.

Le maire sollicite l’AADEC pour soutenir le gestion et l’organisation de cette expérimentation en lien avec le mini-bus et faire des tournées.

Lien formulé avec la route de St Même  attention, les administrateurs ne sont pas favorables à apporter du temps bénévole pour une fonction touristique.

Besoin de cadrer le fonctionnement avec la commune afin d’établir une convention de partenariat.

* Jérôme est motivé pour proposer un créneau régulier par semaine.
* Plusieurs administrateurs se proposent pour des trajets liés aux évènements portés par l’AADEC. (Culture et jeunesse)

*Le bureau propose au CA de délibérer :*



*Résolution :*

*10 voix favorables pour le soutien à l’expérimentation mobilité en soutien à la commune de st Pierre d’Entremont Savoie (gestion d’un mini-bus partagé)*



1. **Divers :**
* AG en Juin car besoin d’avancer avec le commissaire aux comptes.
* Suite du séminaire sur une demi-journée.
* Christophe ERROUET régisseur de la salle, salarié de l’AADEC recherche des personnes souhaitant s’investir sur les séances de cinéma : Elsa, Miguel, Antoine et Gaëtan sont partants pour une formation projectionniste.
* Lancement de séances de ciné en semaine en plus des séances du samedi  tests à faire
* Convention cuisine  à finaliser et proposer à la mairie SPE38

**Fin de séance à 21h45**

